

11^e Course de Côte de Lodève 2^{ème} Division 16 et 17 Mars 2024



Demande d'Accréditation

PACK PRESSE & MULTIMEDIA

Conditions d'obtention:

- Etre titulaire d'une carte de presse proféssionnelle et/ou d'un Laisser-Passer Média FFSA.
- Justifier l'exercice d'une activité proféssionnelle (hors presse : numéros de siret, assurance responsablilité civile proféssionnelle...)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'évenement.

Ce pack inclus:

- Un accés aux salles de presse durant le deroulement de l'épreuve.
- Un accés aux classements et communiqués de presse.
- Un dossier de presse.
- Un badge.
- Une chasuble Média : Elle est « **verte**, **individuelle** » est délivée par le service de presse en échange d'une caution qui est fixée à : **50€**.

Précision : le nombre de chasuble est limité à <u>deux par média représenté</u>.

Enregistrement et remise d'une ou des chasubles contre cautionle : Samedi 16 Mars de 14h à 19h.

Dossier:

A remplir les deux documents et à signer en joignant les attestations demandées.

- Attestation assurance proféssionnelle.
- Attestation proféssionnelle organismes.

Adresser par mail:

Alexia MOULS: Tél: 06 37 30 03 45 / Mail: alexia.mouls@free.fr

Asa Montpellier: Mail: asa-montpellier@club-internet.fr

RAPPEL:

Toute demande d'accréditation (par mail) doit pavenir **Avant le mardi 12 mars 2024** Au delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les régles de sécurité lors de la 11° Course de côte de Lodève 2024.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et site internet hors média d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA).

Le comité d'organisation et le service presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

ASA Montpellier Méditerranée Allée des Loisirs – 34250 Palavas-les-Flots Tél : 06 17 55 16 47





NOM du MÉDIA:

IIIKE :		_		
NOM:	PRÉNOM :			
TÉL : PORT :	/ MAIL :			
FONCTION :				
<u>DÉSIGNATION :</u>				
1- Presse Nationale / Régionale.		2- Presse Spécialisée.		
3- Télévision / Radio.		4- Agence Photos.		
5- Site Intenet D'Information.		6- Attaché de Presse.		
7- Vidéo, Internet.		8- Team.		
PERSONNES à ACRÉDITER :				
Nom :	/ Prénom :			
Tél Port :	/ Mail :			
Fonction :				
Ligue FFSA :				
N° Chasuble :	/ Accompte :			
Nom :	/ Prénom :			
Tél Port :	/ Mail :			
Fonction :	,			
Ligue FFSA :				
N° Chasuble :	/ Accompte :			
PACK PRESSE :				
Je déclare être détenteur :				
- Carte de Presse N° :	et/ou Laisser Passer Média FFSA : N° :			

- Lettre accréditation
- Assurance responsablilité civile proféssionnelle relative à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting (obligation de présenter l'attestation correspondante).

PACK MULTIMÉDIA:

Je déclare être détenteur :

- Lettre accréditive.

MENTIONS OBLIGATOIRES:

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
- Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

ASA Montpellier Méditerranée Allée des Loisirs - 34250 Palavas-les-Flots Tél: 06 17 55 16 47





Décharge de Responsablilité :

La signature de ce formulaire indique que le requérant est bénéficiaire d'une « assurance responsablilité civile » et d'une « assurance accident » couvant son activité de presse de photos ou vidéo sur le lieu d'une compétition automobile.

De ce fait, en cas d'accident, il décharge de toutes responsablilités les organisateurs de la manifestation ainsi que le chargé de presse de la course.

11° Course de Côte de Lodève les 16 et 17 Mars 2024.

Nom :				
<u>Prénom :</u>				
<u>Média Représenté :</u>				
Fonction :				
Fait à :	Le :	1	/ 2024	
			Signature :	

ASA Montpellier Méditerranée Allée des Loisirs – 34250 Palava-les-Flots Tél : 06 17 55 16 47